

15^{es} ASSISES DE LA KINÉSITHÉRAPIE

LA RECHERCHE SORT ENFIN DES SALONS

Les 29 et 30 septembre avaient lieu à Lyon les 15^{es} Assises de la kinésithérapie, autour de la question d'une éventuelle spécialisation du masseur-kinésithérapeute. **L'occasion d'aborder la problématique du développement de la recherche en kinésithérapie en vue de l'émancipation de la profession.** PAR JEAN-PIERRE GRUEST

La recherche en kinésithérapie : un leitmotiv d'émancipation de la profession ? Tel est le postulat sur lequel les intervenants de la troisième table ronde des Assises ont débattu durant près de trois heures riches en interrogations, prouvant ainsi l'intérêt, mais également le flou qui règne encore autour de ce que Pierre Portero, directeur du laboratoire de biomécanique musculaire de l'hôpital Rotschild (Paris), qualifie de "grande absente" de la kinésithérapie. L'occasion pour le professeur de biomécanique à l'université Paris Est-Créteil d'apporter sa vision sur le sujet, et notamment de dénoncer les nombreux blocages internes et externes à son développement. "La recherche est un débat de salons et il faudrait vraiment une forte volonté au niveau institutionnel et gouvernemental pour que cela se mette en place", estime-t-il, reconnaissant néanmoins que la situation évolue doucement. "C'est fondamental car le développement des connaissances et de la qualité des connaissances de l'enseignement ne peut se faire qu'à travers la recherche", affirme-t-il, déplorant au passage – comme Serge Theys, professeur de kinésithérapie à l'université catholique de Louvain (Belgique) – que "la quasi-totalité des apports liés à la recherche provient de l'étranger, et notamment des publications anglo-saxonnes". Ce que confirme la directrice de *Kinésithérapie scientifique* et cadre de santé au CH de Gonesse, Aude Quesnot : "Les articles scientifiques

publiés – la "littérature blanche" – ont des niveaux de preuves scientifiques (de 1 à 4) corrélés à des grades de recommandation (A, B et C). Or, à ce jour, seules deux techniques kinésithérapiques présentent un grade B (la stimulation électrique transcutanée antalgique et la cryothérapie). Cela ne signifie pas que nos techniques ne fonctionnent pas mais qu'il n'existe pas, pour l'instant, de publications qui permettent d'en prouver l'efficacité, et cela nous dessert !"

Le développement de la qualité des connaissances de l'enseignement ne peut se faire qu'à travers la recherche

C'est pourquoi elle souhaiterait un Master 2 par grands types d'appareils (locomoteur, cardio-respiratoire...), "pour une recherche concrète et pragmatique qui, au-delà d'une plus-value dans notre exercice au quotidien, permettrait notamment d'avoir des publications de niveau 2 ou 3, d'asseoir notre profession et de bénéficier de recommandations de la HAS s'appuyant sur une bibliographie un peu plus conséquente".

Une reconnaissance purement technique

À l'instar de Philippe Portero, qui s'est "toujours étonné de l'intérêt d'un M2 spécifique à la kinésithérapie",

Philippe Valet, chercheur à l'Inserm et directeur de l'école doctorale Biologie-Santé-Biotechnologies à Toulouse, juge un M2 recherche ou un doctorat en kinésithérapie "antinomiques avec l'idée que j'ai de votre métier qui est translationnel, lié à des problèmes neurologiques, de vieillissement... Je ne vois pas l'intérêt de cette identification à travers le M2 et la thèse, car elle se fait avant, dans votre pratique quotidienne. Le M2 et le doctorat doivent être spécialisés, par rapport à une pathologie spécifique".

Quoiqu'il en soit, tous les intervenants se sont accordés à considérer l'importance de donner à la kinésithérapie "une dimension scientifique". Ainsi, pour Françoise Escarment, présidente de l'Afrek (Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie), "dans le monde de la santé, la reconnaissance de notre profession est limitée à sa technicité. D'où la nécessité de faire évoluer notre formation initiale vers 'l'universitarisation', en développant notamment la recherche appliquée ou clinique par tous les moyens à notre disposition, et de nous appuyer de plus en plus sur des actes techniques validés scientifiquement".

Un point de vue partagé par Guillaume Rall, 3^e année à l'IFMK d'Orléans et chargé de l'Enseignement supérieur à la Fnek (Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie), qui espère que la réforme de la formation initiale "permettra l'acquisition d'une rigueur expérimentale qui fait actuellement défaut, avec par exemple l'apprentissage de la lecture critique d'un article, de méthodologie de recherche ou des cours d'anglais". Un besoin d'autant plus urgent que, selon lui, "90 % des étudiants considèrent que, à l'obtention de leur DE, il leur manque certaines compétences pour exercer leur profession correctement". ■